



Demande séjour étudiant après un an d'oqtf

Par **Marokino17**, le **07/02/2014** à **14:11**

Bonjour,

Je suis dans une situation vraiment délicate .

J'ai reçu une OQTF suite à ma demande de renouvellement de titre de séjour en octobre dernier , j'ai posé un recours , qui sera surement refusé par le TA. j'ai redoublé deux fois ma deuxième année..

Je voulais savoir si je me maintiens sur le sol français jusqu'à la fin de validité de l'oqtf , est ce que je pourrais demander un titre de séjour étudiant si le préfet voit que j'ai bien réussi mon année et que je suis assidu aux cours ??

sinon pendant cette période est ce que la PA peut venir m'interpeler à mon domicile ou à l'université ? Merci de me répondre...